



En préalable à ce CDEN, la FSU tient à condamner fermement l'attaque contre l'école publique laïque que constitue, quelques semaines après l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard, le tagage de slogans antisémites, racistes, homophobes et suprématistes blancs, à l'intérieur de l'enceinte du collège de Commentry. **Nous nous associons à l'appel de la municipalité à un rassemblement pour la Fraternité et contre la haine, samedi 9 décembre à 14 h.**

Le présent CDEN est celui du bilan de la dernière rentrée mais tous les esprits pensent déjà à la prochaine rentrée en raison des mesures brutales de carte scolaire qui ont été appliquées au département de l'Allier cette année. Rappelons que des mobilisations importantes et fédérées ont conduit au passage progressif de 68 fermetures de classe envisagées en janvier 2023 à finalement 23, mais ce sont, clairement, 23 de trop, 23 retraites de moyen alors que, comme cela a été souligné dans un courrier argumenté au ministère, émanant du Comité départemental de défense de l'école publique dans l'Allier groupant syndicats, élus, parents et amis de l'école publique, auquel celui-ci n'a pas répondu, l'Allier se trouve sur le fil du rasoir d'une reprise démographique et économique répondant aux aspirations sociales à ne pas se concentrer dans des métropoles saturées, ou de l'accélération du recul démographique, et que la politique publique et donc l'offre de services publics de proximité constitue dans cette situation, non pas un élément d'accompagnement, mais un facteur actif, décisif, pesant dans un sens ou dans l'autre.

Dans la fiche de poste qui a été en ligne pendant quelques semaines pour présenter notre département au nouveau ou à la nouvelle DASEN que nous attendons, on peut lire ceci : « *La carte scolaire 2023 a constitué un révélateur et une prise de conscience des acteurs, aujourd'hui plus favorablement engagés dans un dialogue territorial indispensable à la restructuration scolaire.* »

En réalité, la prise de conscience de 2023 a été la suivante : la population veut plus d'école publique et est prête à se mobiliser pour la défendre, si les acteurs publics ne prennent pas conscience de leur rôle pour faire pencher la balance territoriale dans le bon sens ou dans le mauvais sens, ou, pire, s'ils ont choisi de la faire pencher du mauvais côté !

La vraie prise de conscience est très claire : nous ne nous laisserons pas faire.

Nous ne laisserons pas qualifier de « *structuration scolaire particulièrement éclatée* » ce qui est en réalité une offre de service public encore relativement proche des publics et de leurs besoins, héritage de décennies de construction publique et de luttes sociales, qu'il faut renforcer et non pas déstructurer.

**En bas, la prise de conscience est bien là. C'est en haut, du ministère à l'inspection d'académie en passant par le rectorat, que la conscience retarde sur la réalité.**

**Nous nous opposons donc à toute nouvelle réduction de moyens et demandons la restitution des moyens retirés à la rentrée 2023**, et nous approuvons la position de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier (ADM03) et de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier (AMR03) et des élus membres du CDEN, demandant une concertation triennale sérieuse, inexistante à ce jour, une information correcte des élus qui vaut aussi pour les représentants des

personnels, le respect de l'avis des maires sur les fermetures d'école et la plus grande vigilance sur les temps de trajet des enfants.

**A ce CDEN, tous prennent date : ce qui s'est produit l'an dernier ne doit pas se reproduire !**

Les collectivités territoriales, et particulièrement ici, le Conseil départemental, sont eux aussi confrontés à des choix.

Nous observons une multiplication de projets et de velléités susceptibles d'impacter la pédagogie, qui n'est pas une compétence relevant des collectivités territoriales.

Reçus par le Conseil départemental en mars dernier, nous avons dit à propos du « *Projet collèges connectés* » : attention aux fausses bonnes idées. Au CDEN du 4 juillet dernier, ayant obtenu par nos questions la garantie que le CDEN serait à nouveau consulté par un vote avant toute généralisation, et que des Groupes de suivi se tiendraient dès l'automne, et pris bonne note du rappel par le représentant du Rectorat du principe de liberté pédagogique, nous nous sommes prononcés pour l'expérimentation proposée, ainsi que la CGT et l'UNSA, les autres syndicats s'abstenant. Le moment arrive donc pour la réunion de tels Groupes de suivi si toutefois le projet a avancé.

Le Conseil départemental vient aussi de lancer une campagne dans les collèges sur les dangers du numérique, très maladroite, et se contredisant en invitant les collégiens à créer des comptes instagram alors que les professionnels que nous sommes préconisent de lutter contre la consommation des réseaux avant 13 ans. Faire « jeune » avec des slogans du genre « finito les mensonges du porno », avec un émoji aubergine, risque surtout de faire rire les collégiens. La lutte contre les dangers du numérique est une question pédagogique et de santé publique, pas un enjeu de communication.

Enfin, il nous faut bien entendu dire un mot de la dernière trouvaille : les uniformes ! Pardon, les « tenues scolaires aux couleurs du Bourbonnais » ! Comme, avec d'autres syndicats, nous l'avons déjà dit aux élus : la laïcité et l'uniformité sont deux choses différentes, la laïcité permet la diversité et ne vise pas l'uniformité ; l'invocation des « couleurs du Bourbonnais » est non seulement une idée saugrenue, mais elle comporte un risque d'affichage identitaire et donc antilaïque ; et, enfin, on a autre chose à faire que de se risquer à des conflits sur des futilités au moment présent – quelques semaines, répétons-le, après l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard. Nous nous tenons à la disposition des élus pour tout éclaircissement sur le contenu politique, historique et éthique de la laïcité, manifestation nécessaires.

Les collectivités territoriales ont par contre tout leur rôle à jouer sur deux sujets pleinement urgents : celui des factures énergétiques et de l'état des réserves de trésorerie des établissements publics locaux d'enseignement, sur lequel nous devrions émettre tous ensemble une alerte publique ; et celui des tarifs de cantine et d'internat, dont le plafonnement voire la réduction serait la meilleure mesure réellement égalitaire à prendre au moment présent.

FSU Allier, le 1<sup>o</sup> décembre 2023.